

Département de
la Vienne

Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal
du 19 avril 2024 à 20 heures 30

—
Arrondissement de
Châtelleraut

—
Commune de
LEIGNE-LES-BOIS

Étaient présents : Philippe GUENAIRE, Maire, Alain GEORGES, premier adjoint au maire, Bernard CHARTIER, adjoint au Maire, Bernard MERLE, adjoint au maire, Joël COGNE, adjoint au Maire, Damien NASSERON, conseiller municipal, Béatrice DISSAIS, Christian ADALBERT-DEMARTAIZE conseiller municipal, Fatima BOUHASSOUN, conseillère municipale.

Absent Excusé : Emilien MEUNIER, conseiller municipal (pouvoir donné à Bernard MERLE)

Absente Non Excusée : Angie-Laurie STANGHERLIN, conseillère municipale

Absents Non Excusés : Adrien RIMBAULT, conseiller municipal, Philippe MAGNANT, conseiller municipal

Secrétaire de séance : Damien NASSERON, conseiller municipal.

Début de séance à 20h30

Rappel de l'ordre du jour :

- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage CRER (Installation photovoltaïque à l'école)
- DM 1 budget lotissement 2024 et non budget principal
- Courrier de Madame Thimogné Stéphanie
- Questions diverses.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la **séance du 22 Mars 2024** qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires ci-dessus à l'ordre du jour.

1- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage CRER (Installation photovoltaïque à l'école) :

Monsieur le Maire rappelle que lors d'un précédent conseil municipal, il avait été discuté du projet d'installation de panneaux solaires et l'adhésion au CRER dès 2024.

Pour ce faire il y a lieu de nommer un AMO (Assistant pour la Maîtrise d'Ouvrage) pour ce chantier.

Monsieur le Maire informe les membres présents d'une proposition de devis du CRER.

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'entreprise :

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir délibérer sur le choix de l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour ce projet.

Ouï cet exposé et après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de retenir CRER – sis à LA CRECHE pour un montant de 8 550 euros T.T.C,

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

2 – DM 1 budget annexe lotissement :

Le Maire propose la décision modificative suivante :

002 excédent de fonctionnement : + 0.90 centimes d'euros

75888 autres : - 0.90 centimes d'euros

Le Conseil accepte à l'unanimité

3 – Courrier de Madame Thimogné Stéphanie :

Le Maire donne lecture au Conseil d'un courrier reçu de Madame Thimogné souhaitant résilier son bail commercial au 31 décembre 2024.

Le Conseil en prend note.

Le Maire propose au Conseil de demander un rendez-vous à Madame Thimogné à la mairie.

4- Questions diverses :

Monsieur NASSERON Damien informe le Conseil qu'il a installé la benne à papier sur la place comme c'était prévu pendant deux demi-journées. Monsieur NASSERON informe qu'il a récolté approximativement 8 tonnes de papiers dont le montant sera versé au profit de l'école.

Il demande également où en est la venue du couvreur pour terminer les travaux de l'église.

Le Maire répond : l'artisan devrait intervenir rapidement dès que le temps le permettra.

Monsieur MERLE Bernard informe le Conseil qu'après concertation auprès de LA COLAS le devis est revu à la baisse : 93 925 euros TTC.

Monsieur Chartier fait part au Conseil de la prolongation d'arrêt de maladie de la cantinière, jusqu'au 25 avril 2024 inclus.

Monsieur ADALBERT-DEMARTAIZE Christian demande des informations sur le budget CCAS. Son fonctionnement et les aides apportées aux personnes âgées.

La tondeuse, John Deere est passée en commande.

:

La séance est levée à 22h 00.